



Stratégie sur les parcs du Yukon

Synthèse des résultats

Rapport sur la consultation publique concernant la
stratégie provisoire sur les parcs du Yukon

Introduction

Le ministère de l'Environnement a élaboré la Stratégie sur les parcs du Yukon en vue d'orienter à long terme les décisions prises relativement au réseau de parcs territoriaux, qui comprend les parcs sauvages, les terrains de camping et les lieux de loisirs. Elle permet d'assurer non seulement la pérennité des parcs et des parcs territoriaux, mais aussi la durabilité des bienfaits pour la santé et des avantages environnementaux, économiques et sociaux.

Le présent document fait état des commentaires formulés par le public, les Premières nations, les Inuvialuit et les intervenants lors de la consultation publique concernant la stratégie provisoire sur les parcs du Yukon, qui a eu lieu d'août à décembre 2019. La Stratégie sur les parcs du Yukon tient compte de ces commentaires.

Résumé des commentaires du public

Nous avons recueilli les commentaires sur la stratégie provisoire sur les parcs du Yukon à l'aide d'un sondage en ligne publié sur engageyukon.ca/fr.

- Au total, 747 personnes ont répondu au sondage.
- Les commentaires ont révélé que la majorité des répondants appuient la plupart des propositions (le taux d'appui variait de 58 à 87 %).
- La seule exception concernait l'augmentation proposée des droits d'entrée, qui n'a pas fait l'unanimité.

Augmentation des droits d'entrée

Commentaires généraux

- Parmi les répondants, 41 % étaient d'accord avec l'augmentation proposée des droits d'entrée aux parcs, 46 % étaient en désaccord et 13 % étaient incertains.
- De tous les répondants en désaccord, 51 % ont mentionné qu'une augmentation ponctuelle de 50 à 200 \$ serait trop importante.
- Aussi, 14 % ont mentionné qu'ils appuieraient une augmentation plus modérée que celle proposée.
- Parmi les répondants, 61 % ont indiqué que les services publics devraient être financés par le gouvernement grâce, dans une proportion raisonnable, aux droits d'entrée versés par les usagers.

- Certains répondants craignent que les groupes à faible revenu ne puissent pas se permettre l'augmentation.
- Certains ont suggéré que des droits d'entrée plus élevés soient exigés de certains usagers, comme les non-résidents et les entreprises touristiques.

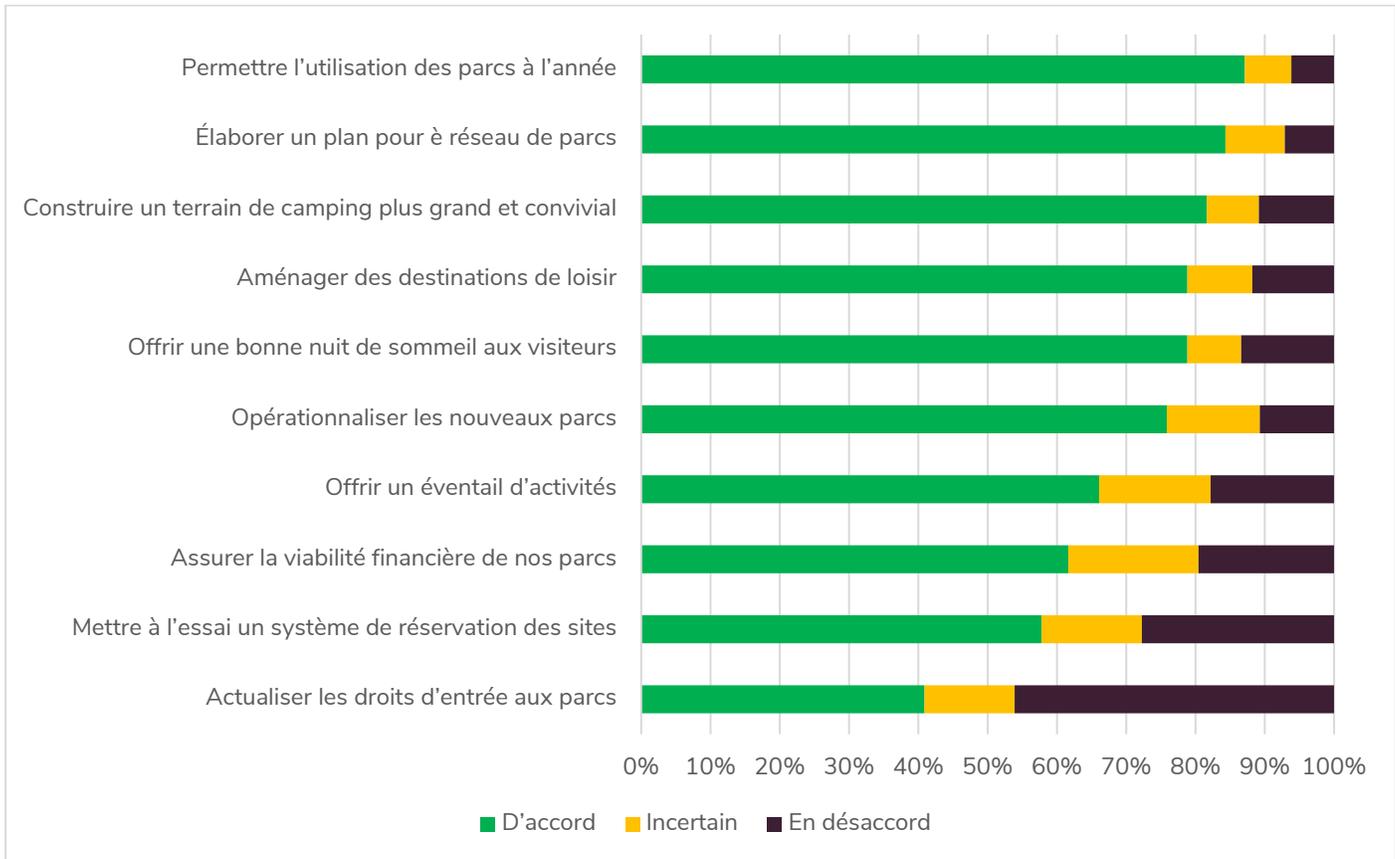
Commentaires sur l'augmentation des droits d'entrée pour les personnes âgées

- Les avis sur les droits d'entrée pour les personnes âgées étaient partagés.
 - Certains répondants (personnes âgées et autres) étaient d'avis que les personnes âgées devraient continuer à profiter de la gratuité du camping.
 - D'autres (personnes âgées et autres) étaient d'avis que la gratuité pour ce groupe d'âge attribuait un fardeau financier injuste aux contribuables et aux campeurs devant payer des droits d'entrée aux parcs, notamment les jeunes familles.
- Certains ont mis en doute l'efficacité des prix basés sur l'âge, comparativement aux soutiens du revenu fédéral et provinciaux, qui sont plutôt basés sur les écarts de revenu. Statistique Canada rapporte, par exemple, que le taux de pauvreté chez les Canadiens de plus de 65 ans est plus faible que pour le reste de la population.
- Certains répondants craignent pour la viabilité financière de nos parcs, puisque nos personnes âgées constitueront une portion encore plus large de la population au cours des prochaines années.

Résultats

- Les changements de droits d'entrée aux parcs seront apportés graduellement à partir de 2022.
- Les nouveaux droits d'entrée comprennent un rabais de 50 % pour les personnes âgées résidentes du Yukon. Appliqué sur le permis de camping annuel, ce rabais constitue tout de même l'un des rabais les plus généraux au Canada. Il correspond toutefois aux rabais des autres territoires lorsqu'il est appliqué sur les permis quotidiens.

Résultats du sondage mené auprès du grand public



Commentaires généraux

Autres commentaires

- Dans certaines régions du Yukon, les services des parcs territoriaux ne sont pas outillés pour faire face à l'utilisation accrue des lieux en dehors de la saison estivale. Les gens ont de plus en plus tendance à utiliser les parcs plus tôt au printemps et plus tard à l'automne pour le camping, la randonnée pédestre, le ski ou la pêche blanche, par exemple.
- Les gens nous ont demandé une plus grande variété d'activités récréatives. Ils veulent pouvoir pratiquer des activités quand ils séjournent sur nos terrains de camping et ils veulent une offre adaptée aux personnes de toutes capacités. La plupart nous ont demandé plus de sentiers de promenade et de randonnée.
- On nous a demandé de mieux gérer le bruit dans les terrains de camping.
- Des usagers aimeraient pouvoir effectuer des réservations en ligne pour les terrains de camping accessibles par la route et situés dans l'avant-pays. Notons que ce système est

couramment offert dans d'autres réseaux de parcs du monde. Ces usagers aiment avoir la certitude qu'ils auront un emplacement de camping à leur arrivée.

- D'autres usagers ont mentionné qu'ils préféreraient la spontanéité de se trouver un emplacement de camping sans avoir à le réserver. Certains ont exprimé leur crainte face aux réservations de masse.
- Les gens veulent que des efforts raisonnables soient déployés pour maintenir des prix d'exploitation modestes pour les parcs.

Résumé des engagements pris auprès des Premières nations et des intervenants

La Direction des parcs a pris d'autres engagements auprès des Premières nations, des Inuvialuit et des parties intéressées. Elle a reçu des commentaires de la part :

- de 15 Premières nations yukonnaises et transfrontalières, de l'Inuvialuit Regional Corporation et du Conseil des Premières nations du Yukon;
- de la Wilderness Tourism Association Yukon et de nombreuses entreprises touristiques;
- de la Klondike Placer Miners' Association;
- d'organisations environnementales non gouvernementales.

Elle a reçu des commentaires par courriel, par téléphone, lors de rencontres en personnes et par écrit entre les mois d'août et de décembre 2019.

La section suivante résume les commentaires qualitatifs reçus concernant la stratégie provisoire sur les parcs du Yukon. Ils ont été classés sous les sous-thèmes : gestion concertée et réconciliation, préservation et protection, et autres.

Gestion concertée et réconciliation

- Certains souhaitent que soit clarifiée la méthode de gestion concertée des parcs territoriaux avec les partenaires autochtones, qu'elle soit formalisée avec les partenaires existants et explorée avec de nouveaux partenaires.
- La collaboration pour améliorer la gestion concertée des parcs territoriaux constitue une grande priorité. Il serait pertinent de manifester notre volonté d'assurer une gestion concertée dans la stratégie globale.
- Il a été suggéré que la Direction des parcs collabore avec les Premières nations pour intégrer les savoirs traditionnels dans tous les aspects de la gestion des parcs. On souhaite notamment accorder plus d'importance aux programmes de gardiens autochtones.

Plusieurs personnes ont suggéré d'exploiter le potentiel des occasions de partenariat pour intégrer ces programmes dans la gestion et l'exploitation des parcs.

- Le but de la viabilité financière est de renforcer et non d'affaiblir la protection et la réconciliation, qui sont le fondement du réseau des parcs.
- Certains ont mentionné que la prise de mesures concrètes sur la gestion concertée est plus importante que les déclarations générales sur la réconciliation.

Préservation et protection

- La planification des parcs et des aires protégées devrait tenir compte des besoins changeants de la faune et de la flore en raison des changements climatiques.
- La gestion et la planification devraient se fonder sur les principes scientifiques de préservation du paysage, en tenant compte des savoirs autochtones et des données des sciences sociales et naturelles.
- Les parcs territoriaux ne constituent qu'un seul outil de la préservation du paysage; la planification devrait donc être intégrée avec les autres activités de préservation.
- Certains répondants ont souligné leur intérêt à voir la terminologie des aires protégées et conservées par les Autochtones utilisée dans la stratégie. Ils souhaitaient également que la stratégie reconnaisse les possibilités que ces aires représentent pour le Yukon.
- La référence dans la version provisoire visant à « remettre en état certains sentiers non entretenus » a soulevé certaines craintes selon lesquelles il s'agirait de sentiers appartenant aux Premières nations, qui possèdent une valeur patrimoniale. Si c'est le cas, cette décision devrait être prise avec prudence et en partenariat avec les Premières nations concernées.
- Le concept de parc opérationnel devrait être redéfini de façon à inclure la nécessité d'avoir un plan de gestion complet, un comité actif et un budget établi.
- On craint que l'utilisation des terrains de camping à l'année favorise la promotion et l'utilisation des parcs éloignés au lieu de favoriser l'utilisation des parcs récréatifs populaires.

Autres

- La stratégie provisoire ne traitait pas de l'ajout de nouveaux emplacements de camping dans les terrains existants.
- Les entreprises de tourisme en milieu sauvage souhaitent être représentées dans la description des usagers de parcs, au même titre que les résidents du Yukon et les visiteurs.
- Certains répondants ont manifesté leur intérêt à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie.